Mutuelle Santé Prévoyance Mutame & PLUS

Dossier de presse

Sommaire

I/ MUTAME & PLUS, la mutuelle des agents de la fonction publique territoriale 3

II/ MUTAME & PLUS, une mutuelle solidaire 6

III/ Des initiatives régionales et nationales 8

I/ MUTAME & PLUS,
la mutuelle des agents de la fonction publique territoriale

1) Notre histoire

MUTAME & PLUS rassemble 28 000 adhérents à ce jour et protège 43 000 personnes. La mutuelle a vu le jour en janvier 1962 en Basse-Normandie et s'est étendue sur la majeure partie du territoire national. Retour sur sa création et son histoire.

Engagée depuis plus d'un demi-siècle au service des agents de la Fonction Publique Territoriale, la mutuelle MUTAME & PLUS a été fondée en janvier 1962, afin de protéger leur santé. Elle a progressivement élargi les prestations servies à ses adhérents en leur proposant des prestations de couvertures contre les risques de la vie quotidienne. En effet, avec les garanties santé de base, MUTAME & PLUS marque sa volonté de préserver le salaire des agents lors d'un arrêt de travail prolongé. Particulièrement par le versement d'une indemnité journalière destinée à compléter le demi-traitement servi par l'employeur.

Les années 1980 marquent un tournant dans son développement à la faveur des lois de décentralisation. Elle peut alors proposer sa couverture mutualiste aux personnels des communes, des départements et des conseils régionaux qui bénéficient du nouveau statut de la Fonction Publique Territoriale.

Attachée à la solidarité intergénérationnelle, elle développe une offre nouvelle destinée tout particulièrement aux enfants majeurs qui ne sont plus rattachés au foyer fiscal des parents. Le contrat « Mutame Santé » est donc proposé aux assurés sociaux qui ne relèvent pas de la fonction publique territoriale.

En 2003, la mutuelle grandit et conforte sa visibilité, en ouvrant une agence à Caen. Entre-temps, elle fait labelliser le Contrat « Mutame Atout Santé Plus » de sorte à ce que les adhérents territoriaux bénéficient de la participation financière de leur collectivité de rattachement. Un contrat qui présente la particularité d'inclure le versement d'indemnités journalières pendant 9 mois en complément du salaire indiciaire lorsque le salarié territorial subit une perte de revenu.

Progressivement MUTAME & PLUS s'ouvre aux salariés du secteur associatif ou parapublic. C'est ainsi qu'en 2016, suite à la sollicitation des salariés des métiers du tourisme, des cabinets de soins, d'optique ou encore des salariés de mutuelles, elle développe une offre spécifique. Grâce à l'Accord National Interprofessionnel, la mutuelle propose dès lors, un contrat collectif standard à adhésion obligatoire et à destination des salariés des petites et moyennes entreprises de moins de 50 salariés.

A la fin des années 2010, MUTAME & PLUS forte de la confiance de ses adhérents et de sa notoriété dans le domaine de la mutualité, s'étend sur le territoire national. C'est ainsi qu'en 2018, Mutame Territoire de Belfort et Mutame Val de France ont fusionné avec Mutame Normandie, pour devenir MUTAME & PLUS. Le siège social et historique s'enracine durablement à Saint-Lô. Les sites de Belfort et d'Orléans prennent le statut d'agences régionales.

Enfin, pour conquérir de nouveaux adhérents en matière de santé et prévoyance, MUTAME & PLUS a signé un accord de commercialisation avec AG2R La Mondiale. Les deux entités ont créé une nouvelle offre de protection santé « ProtecTerritoriale » qui s'adresse aux personnels des collectivités. Assuré et géré par MUTAME & PLUS, ce contrat est distribué par la mutuelle et les agences AG2R La Mondiale présentes sur l'ensemble du territoire national.

MUTAME & PLUS est inscrite sur la liste nationale des organismes gestionnaires de Complémentaire santé solidaire.

À RETENIR :

MUTAME & PLUS est régie par le Code de la Mutualité. Elle rassemble 28 000 adhérents et protège 43 000 personnes. Elle est présente dans 1 500 collectivités dont CHERBOURG-EN-COTENTIN, CAEN, BELFORT, SAINT-LÔ, ALENÇON, ORLÉANS, LISIEUX, MONTARGIS, LOUVIERS. Elle a réalisé un chiffre d'affaires de 25 millions d'euros en 2019.

2) Une gouvernance démocratique

MUTAME & PLUS est une société de personnes à but non lucratif, administrée de manière démocratique. Faisant partie de l'économie sociale et solidaire, elle adopte les principes de solidarité et d'utilité sociale, dans la gestion quotidienne, demeurant ainsi fidèle au modèle mutualiste.

✔ ADMINISTRER DÉMOCRATIQUEMENT LA MUTUELLE

La Gouvernance de MUTAME & PLUS repose sur les valeurs fondatrices du mouvement mutualiste. Elle est présidée par Daniel LEMENUEL, Directeur général des services honoraires de la Communauté de Communes de Pieux. De plus, 30 membres bénévoles élus pour 4 ans, composent le Conseil d'Administration. Organe de la démocratie interne, l'Assemblée Générale est composée de 79 délégués élus pour 2 ans par les adhérents dans leurs sections de vote.

✔ DES SALARIÉS QUI ASSURENT LE FONCTIONNEMENT

Chaque jour, 25 salariés travaillent au service des adhérents de la fonction publique territoriale sous la conduite de Vincent DELANNOY, Directeur Général. De même, plusieurs conseillers mutualistes itinérants sillonnent tout au long de l'année les Collectivités pour rencontrer les correspondants locaux et les agents territoriaux bénévoles qui relayent sur le terrain la présence de la mutuelle.

✔ DES LIENS PROFESSIONNELS

MUTAME & PLUS est attachée à la coopération interprofessionnelle et aux partenariats durables avec les acteurs de son secteur. Elle assure par sa présence dans différentes structures, à la fois sa propre représentation et les intérêts de ses adhérents et participe ainsi au développement des bonnes pratiques mutualistes.

C'est ainsi qu'elle adhère à la Fédération Nationale de la Mutualité Française, premier mouvement national qui rassemble 38 millions de personnes.

Elle est engagée au sein de l'Union Nationale Mutame, qui regroupe 3 mutuelles complémentaires santé autonomes de personnels territoriaux. Cette adhésion lui permet de disposer d'une mise en commun de moyens au service d'une population proche de 100 000 personnes. Elle contribue au développement des mutuelles adhérentes en organisant diverses actions de communication.

Elle adhère à AG.Mut, le pôle mutualiste d'AG2R La Mondiale, qui regroupe dix mutuelles nationales ou régionales, professionnelles ou interprofessionnelles, ainsi qu'à l'UGM Pôle Fonctions Publiques du groupe AG2R La Mondiale, qui contribue au processus de développement des activités destinées aux agents et aux retraités des fonctions publiques.

II/ MUTAME & PLUS, une mutuelle solidaire

Attachée aux valeurs d'entraide, MUTAME & PLUS propose différents dispositifs de prévoyance afin de mieux accompagner les mutualistes au quotidien. Elle mène aussi des actions de prévention.

1) Des services pour prévenir les aléas du quotidien

Si la couverture santé est au cœur de son action, MUTAME & PLUS est aussi engagée dans l'économie sociale et solidaire. C'est dans ce cadre qu'elle apporte de nombreux services à ses adhérents.

Son action sociale se décline dans différents domaines de sorte à accompagner les mutualistes tout au long de leur vie, en leur proposant la garantie de prêts pour l'acquisition ou la rénovation d'un logement. Mais aussi des produits de prévoyance visant à prévenir les conséquences financières d'une incapacité temporaire ou définitive de travail, la dépendance, les frais funéraires, les accidents de la vie et le décès.

Parce que la santé est fondamentale, les aléas financiers qu'elle peut provoquer ne doivent pas être un obstacle pour ses adhérents. C'est pourquoi, MUTAME & PLUS dispose d'un fonds annuel de 350.000 euros destinée aux demandes individuelles d'aide financière. En effet, elle vient en soutien des dépenses de santé pour l'achat d'équipements, la pose d'appareils dentaires ou d'audioprothèses, ou encore le règlement de dépassements d'honoraires. Une aide qu'elle attribue suite à l'intervention de l'Assistante Sociale de la mutuelle qui étudie chaque demande individuellement.

C'est ainsi que pour pallier aux situations imprévues, MUTAME & PLUS verse des aides ponctuelles acquises définitivement ou d'avances gratuites, remboursables selon un échéancier convenu avec l'adhérent.

Enfin, soucieuse de l'intégration du plus grand nombre dans la société, MUTAME & PLUS accompagne les parents d'enfant en situation de handicap en leur versant une allocation annuelle, les retraités de la fonction publique territoriale qui font appel à une aide-ménagère financée par une caisse de retraite, les familles qui bénéficie d'une aide financée par la CAF.

2/ Soutenir et prévenir

Parce que la recherche médicale permet de faire avancer la science et la médecine au service du plus grand nombre, MUTAME & PLUS soutient les initiatives des associations et des fondations en mobilisant un fonds d'accompagnement solidaire de 30.000 euros chaque année.

Elle engage également des actions de prévention comme le remboursement de patchs pour le sevrage tabagique, les moyens contraceptifs ou encore le vaccin contre la grippe et son injection. Par ailleurs, la mutuelle participe à la prise en charge de dépenses engagées pour l'équilibre alimentaire en remboursant les bilans nutritionnels et une partie des consultations du diététicien. Enfin, elle délivre une participation aux frais engagés pour le recours aux médecines douces les plus courantes.

3/ L'accompagnement des collectivités territoriales en matière de prévention

MUTAME & PLUS accompagne les collectivités territoriales depuis plus de 60 ans et s'inscrit dans une relation partenariale. A ce titre la mutuelle intervient à la demande des collectivités, pour informer et former les assistantes maternelles aux règles d'hygiène et environnementales grâce à son programme NESTING.

De même, MUTAME & PLUS met à la disposition des collectivités, une Assistante Sociale diplômée afin de rencontrer tous les personnels susceptibles de lui faire appel. Elle peut être consultée par tous les agents de la Fonction Publique Territoriale, membres ou non de la mutuelle, pour résoudre une difficulté morale ou sociale en lien avec la santé ou la vie quotidienne. Son intervention confidentielle et indépendante du service Ressources Humaines de la collectivité employeuse.

II/ Des initiatives régionales et nationales

2020 a été marquée par différentes initiatives régionales et nationales engagées par MUTAME & PLUS. Tout d'abord, protéger le budget santé des mutualistes en ne modifiant pas la tarification des contrats individuels et ce, depuis 4 ans ! Un fait rare dans le milieu mutualiste. Les tarifs fixés en janvier 2018, ont été conservés en 2019 et 2020 et sont une nouvelle fois reconduits pour 2021.

Ainsi, MUTAME & PLUS a souhaité récompenser à la fois le comportement responsable de ses adhérents, leur confiance accordée et inciter l'arrivée de nouveaux adhérents au sein d'une mutuelle responsable ! Enfin, une 4ème année consécutive sans augmenter les cotisations est aussi le résultat d'une très bonne maîtrise des dépenses de fonctionnement de la mutuelle (moins de 12 %) !

Parce que la pandémie de la Covid-19 a des conséquences sans précédent sur la santé et le recours aux soins, MUTAME & PLUS a attribué une aide préventive nationale de 25 € à chaque personne qu'elle protège. Un forfait qui a pour objectif d'accompagner le mutualiste dans l'achat d'une fourniture et d'un équipement de prévention contre la Covid-19 en tout lieu et en toute circonstance, respectant ainsi les consignes sanitaires et les conseils des scientifiques.

✔ BUS DE LA PRÉVENTION

Enfin en matière d'éducation, la mutuelle s'est associée au projet citoyen lancé par le CCAS de la ville de Saint-Lô et soutenu par Saint-Lô Agglo. Les 3 partenaires ont acheté un camping-car aménagé baptisé « LE TI'BUS Prévention Santé ». Ce dernier sillonne les quartiers de la ville et les communes rurales de l'agglomération pour aller au-devant des citoyens afin de promouvoir la prévention, l'éducation pour la santé et faciliter l'accès aux soins.

✔ L'ACTIVITÉ PHYSIQUE ADAPTÉE

MUTAME & PLUS est engagée aux côtés des mutualistes dans un parcours de soins attaché aux pathologies cancéreuses diagnostiquées, pour leur permettre de retrouver une Activité Physique Adaptée. Encadrée et sécurisée par un professionnel de la thérapie sportive individualisée, elle permet au bénéficiaire de prendre soin de son corps et de le préserver en adoptant les bons gestes et les bonnes postures.

Pratiquée après une évaluation des tolérances et limitations fonctionnelles de chaque individu, elle vise l'amélioration des capacités cardio-respiratoires et musculaires.

Cette Activité physique Adaptée permet de repousser l'anxiété et le risque de dépression. Elle diminue également les effets indésirables des traitements comme la prise de poids et la perte du sommeil. Elle limite les effets secondaires, réduit de moitié le risque de récidive et concourt à l'allongement de l'espérance de vie. Les exercices proposés visent également à repousser le seuil de fatigue et de douleur liés à la maladie. Le patient reprend confiance en s'appropriant son corps avec une meilleure image corporelle et une estime de soi. L'exercice accompagné participe à rompre l'isolement et il contribue au lien social y compris avec les proches ou les personnes confrontées aux mêmes difficultés.

Les mutualistes concernés peuvent avoir recours à cette offre en toute confidentialité, en contactant le service Assistance de MUTAME & PLUS au 09 69 39 99 76 (appel non surtaxé).

© Fotolia

MUTAME & PLUS
4, rue Emile Enault - 50008 SAINT-LÔ - 02 33 05 29 20
contact@mutame-plus.fr - www.mutame-plus.fr
Contact Presse : Lucie HERVIEU - l.hervieu@mutame-plus.fr